

## Procès-verbal de réunion du conseil d'école du 22 octobre 2009

### Participants

- Enseignants de l'école : Mmes Gresset Sophie, Dantan Evelyne, Rolet Fabienne, Baud Anne-Laure ; Mrs. Defrasne Jean-Claude, Ryser Jean-Marc ;
- Enseignante du RASED : Mme Michaud Christelle ;
- Représentants des parents : Mmes Brischoux Damienne, Mouraux Géraldine, Marguet Dominique, Lambert Christine, Julery Sandra ; M. Chenevez Michaël ;
- Représentant de la mairie : Mme Jeanney Géraldine.

### Excusés

Mmes Barthod Stéphanie, Franey-Saillard Maud, Lietta Monique, Christine Baudin ; M. Lahoucine Yvan.

### Présentation de l'équipe enseignante

Nouveaux membres de l'équipe :

- Mme Baud Anne-Laure complète les services des deux collègues à mi-temps. Comme celles-ci travaillent ensemble, elle a en fait une classe à plein temps.
- Mme Lietta Monique, maîtresse E affectée au RASED de Frasne pour 50 % de son service, le reste étant effectué à Pontarlier Joliot-Curie. Elle sera présente à l'école de Frasne les mardis et jeudis (l'après-midi) pour prendre en charge des élèves en difficultés.
- M. Lahoucine Yvan est le remplaçant rattaché à l'école.

Le reste de l'équipe reste en place. Il est à noter que Sophie Chambelland, AVS, apporte son aide à deux enfants durant 18 heures par semaine (à raison de 9 heures pour chacun d'eux).

### Installation du Conseil d'école

Résultats des élections du 16 octobre 2009

130 votants sur 237 inscrits (dont 127 par correspondance) ; soit un taux de participation de 54,85 %. La liste présentée par l'association des parents a obtenu 114 voix et il y a eu 16 bulletins blancs ou nuls. Sont élus :

- Titulaires : Mmes Fournier Patricia, Schuller Virginie, Barthod Stéphanie, Brischoux Damienne, Marguet Dominique, Lambert Christine.
- Suppléants : Mmes Julery Sandra, Pighin-Lavocat Aline, Mouraux Géraldine, Jallon Céline, Saulnier Marie-Christine et M. Chenevez Michaël.

### Rôle du Conseil d'école.

Chaque année est constitué un Conseil d'école composé des membres suivants :

- Le directeur et les enseignants de l'école,
- Le Maire ou son représentant et un conseiller municipal,
- Un enseignant du RASED,
- Les représentants des parents d'élèves (autant de représentants que de classes),
- Le Délégué départemental de l'éducation nationale. (Nous n'en avons plus cette année).

D'autres personnes peuvent également assister aux réunions : l'Inspecteur, mais aussi des personnes invitées pour des raisons particulières : le médecin scolaire, etc.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation du résultat des élections. Il peut également être réuni à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le Conseil d'école :

- vote le règlement intérieur ;
- donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école (moyens alloués à l'école, intégration d'enfants handicapés, activités périscolaires, sécurité...) ;
- adopte le projet d'école sur proposition de l'équipe pédagogique ;
- donne son accord pour l'organisation d'activités éducatives complémentaires ;
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux en dehors des heures scolaires ;
- est informé sur le principe de choix des manuels, l'organisation des aides spécialisées et sur les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

## Règlement de l'école.

Le paragraphe concernant les horaires a été modifié pour tenir compte de l'aide personnalisée. Le nouveau paragraphe ainsi que le règlement sont adoptés.

Paragraphe modifié : « Les activités de l'école sont réparties sur huit demi-journées (mercredi et samedi sont libres de cours). Les classes fonctionnent de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Certains enfants pourront suivre des séances d'aide personnalisée, de 16 h 30 à 17 h 15 : les familles seront prévenues individuellement par écrit afin de préciser les jours et la durée des prises en charge. »

### Effectifs

|            |  |              |
|------------|--|--------------|
| Classe 1 : | Evelyne Dantan :                       | 18 CP        |
| Classe 2 : | Christelle Chauvin et Sophie Gresset : | 25 CE1       |
| Classe 3 : | Anne-Laure Baud :                      | 24 CE1-CE2   |
| Classe 4 : | Fabienne Rolet                         | 26 CE2 – CM1 |
| Classe 5 : | J-Marc Ryser et Christine Baudin :     | 27 CM1 – CM2 |
| Classe 6 : | J-Claude Defrasne :                    | 27 CM1 – CM2 |
| Total :    | 147 élèves (moyenne 24,5)              |              |

Évolution des effectifs : deux départs (pour l'Hérault) et une arrivée à la Toussaint.

### Bilan des crédits communaux 2009

En crédits scolaires, nous disposons de 7250 €. Actuellement, nous en sommes à 6050 € environ. Nous allons préparer une commande complémentaire dans les jours qui viennent.

Pour le crédit d'investissement de 1500 €, il nous reste un peu d'argent. Projets : mobilier, imprimantes.

### Projet d'école

Axe prioritaire choisi pour le projet 2009 – 2013 : Développement de l'orientation spatiale.

Le thème retenu sera décliné dans toutes les disciplines :

- mathématiques ;
- littérature ;
- éducation physique et sportive ;
- numérique ;
- artistique
- éducation à la citoyenneté : jeux, apprentissage des règles (une action en partenariat avec l'Unité de Vie pourrait être envisagée).

Chaque année, une action plus forte sera choisie. Pour cette année, l'action retenue sera la réalisation de deux productions collectives qui seront exposées (peut-être définitivement) dans un endroit bien visible de l'école. Un vernissage sera également organisé pour que les parents puissent mieux appréhender le travail effectué à cette occasion.

### Vie et activités de l'école

#### Évaluations CE1 et CM2

Elles se dérouleront au troisième trimestre pour le CE1 et au début du deuxième trimestre pour le CM2, dans les mêmes conditions que l'an dernier.

#### Piscine

Le créneau horaire dans l'eau est le suivant : le vendredi de 15 h 15 à 16 h. Départ du car à 14 h 35, retour vers 16 h 40.

Dates :

- Jusqu'au 23 octobre, classes 2 et 5
- du 6 novembre au 15 janvier 2010 : classes 3 et 6.
- du 23 avril au 25 juin 2010 : classes 1 et 4

Un accompagnateur par classe facilite le rhabillage des petits. Activité gratuite pour les enfants (prise en charge totale par la commune).

#### USEP

- Football : Frasné finit 3e du tournoi de Pontarlier qui a réuni les écoles du Haut-Doubs le 14 octobre dernier.
- Endurance - orientation : rencontre remise après les vacances de Toussaint.
- Hand-ball en décembre
- Transjeunes mercredi 27 janvier 2010
- Randonnée ski de fond
- 50 enfants et 2 adultes sont affiliés

#### Animateur sportif

Rémunéré par la CFD. Michel Vuillemin intervient dans chaque classe pendant le premier trimestre. L'activité choisie cette année est le VTT. Merci aux parents accompagnateurs.

Au deuxième trimestre, Michel interviendra pour le ski dans les classes 3, 4, 5 et 6. La réunion d'organisation aura lieu fin novembre. Un cycle pour être efficace doit comporter au moins 7 séances. Cela pose le problème du transport en cas d'enneigement insuffisant. Mme Jeanney indique que la commune prendra en charge 14 voyages en cas de manque de neige, ce qui permettra d'assurer le cycle de 7 séances par classe.

Une information va être faite pour solliciter des candidats au stage d'accompagnateur et des volontaires pour le transport du matériel. Le système actuel de location par le ski-club est reconduit (2 € par séance ou location de 40 € pour la saison).

#### Langues vivantes

Cette année, sont enseignés l'anglais et l'allemand en CE2, CM1 et CM2.

Deux intervenants extérieurs assurent les cours :

- Mme Carmen David (l'allemand)
- Mme Stéphanie Gauthier (l'anglais)

Nous avons pu organiser 4 groupes d'anglais en raison du grand nombre de CM2 anglicistes.

#### Musique

Ce projet concernera les enfants de cycle 2 à la fin de l'année scolaire. La CFD prend en charge financièrement les intervenants musiciens.

#### Photographie scolaire

La prise de vue a eu lieu et les photos seront distribuées à la rentrée de Toussaint.

#### Centre de loisirs périscolaire

Accueil le matin dès 7 h 30 et le midi, avec restauration scolaire au collège. Ce service répond à un besoin réel des parents et il accueille souvent une quarantaine d'enfants.

#### Interventions d'intervenants extérieurs

- La diététique (cycle 3). Pour compléter la réflexion entamée à propos de la suppression des goûters, nous accueillerons dans 4 classes une diététicienne qui viendra compléter le travail scientifique et éducatif entrepris par les enseignants.
- La sécurité SNCF (cycle 3) : nous sommes proches de la gare et les enfants sont assez nombreux à prendre le train. Un responsable de la SNCF viendra présenter aux enfants des situations réelles de danger, en rapport avec le train. Il n'est pas exclu que certaines sorties scolaires se fassent en train cette année.
- Maison Nationale de l'Eau et de la Pêche, pour les 3 classes qui accueillent des CM. Ces classes travailleront sur le milieu naturel et sur l'eau domestique.
- Visites des tourbières, accompagnées par Lucien Bôle (4 classes de CP et CE).
- Prévention routière au printemps.

Coopérative scolaire : Projet de budget

|                              | <b>Charges</b>    |                 | <b>Produits</b>   |                 |
|------------------------------|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------|
| Subvention commune           |                   |                 | 970,00 €          | 14,50 %         |
| Cotisations familles         |                   |                 | 1 300,00 €        | 19,43 %         |
| Cotisations USEP-OCCE        | 600,00 €          | 8,97 %          |                   |                 |
| Assurances établissement MAE | 180,00 €          | 2,69 %          |                   |                 |
| Tenue de compte              | 10,00 €           | 0,15 %          |                   |                 |
| Reprographie, bureautique    | 950,00 €          | 14,20 %         |                   |                 |
| Abonnements, Bibliothèque    | 800,00 €          | 11,96 %         |                   |                 |
| Vente vieux journaux         |                   |                 | 200,00 €          | 2,99 %          |
| Photos scolaires             | 900,00 €          | 13,45 %         | 1 300,00 €        | 19,43 %         |
| Tombola                      | 500,00 €          | 7,47 %          | 1 400,00 €        | 20,93 %         |
| Calendriers                  | 120,00 €          | 1,79 %          | 200,00 €          | 2,99 %          |
| Vente cartouches imprimantes |                   |                 | 20,00 €           | 0,30 %          |
| Dons, JPA, Téléthon...       | 130,00 €          | 1,94 %          |                   |                 |
| Activités classes, école     | 700,00 €          | 10,46 %         |                   |                 |
| Petites sorties              | 300,00 €          | 4,48 %          |                   |                 |
| Location skis                | 1 500,00 €        | 22,42 %         | 1 300,00 €        | 19,43 %         |
| Voyages scolaires            |                   | 0,00 %          |                   | 0,00 %          |
|                              |                   |                 |                   |                 |
|                              |                   |                 |                   |                 |
|                              |                   |                 |                   |                 |
|                              |                   |                 |                   |                 |
|                              |                   |                 |                   |                 |
| <b>Totaux</b>                | <b>6 690,00 €</b> | <b>100,00 %</b> | <b>6 690,00 €</b> | <b>100,00 %</b> |

**Travaux**

Remerciements pour les travaux dans les sanitaires qui ont supprimé totalement le problème des odeurs. Les nouveaux blocs sanitaires sont à la fois esthétiques, agréables à utiliser, très fonctionnels et permettront d'accueillir dans d'excellentes conditions des enfants (ou des adultes) à mobilité réduite.

Les enfants ont été très sensibles à ce changement, la spontanéité de leurs remarques dans la page du bulletin municipal en témoigne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

Le directeur

Jean-Marc Ryser